A. Organisation de la Conférence (L.42)

La discussion relative au paragraphe 4(b) du document L.42 a amené le président à demander à six délégations (Brésil, Mauritanie, Arabie Saoudite, Tunisie, Colombie et Uruguay) de tenir une consultation privée pour résoudre le désaccord suscité par le nombre d'organismes subsidiaires que le Comité principal de la Conférence serait autorisé à créer. Le président leur a demandé de se pencher sur la possibilité que le PrepCom prenne une décision, contrairement à la proposition de la Tunisie, pour éviter de soumettre la question à l'Assemblée générale (AGNU 46) pour discussion et décision. Le désaccord est attribuable à l'inquiétude exprimée que, sans limites à l'établissement d'organismes subsidiaires à la CNUED, ceux-ci proliféreraient audelà des moyens d'un grand nombre de délégations, empêchant ainsi la pleine participation de certains pays en développement.

Le résultat de ces consultations est que les document L.42 et Corr.1 ont été adoptés ensemble, avec une troisième décision (non numérotée) demandant à l'AGNU 46 d'examiner la question de la « participation adéquate et entière des pays en développement à la CNUED et d'examiner la question de la participation à la Conférence et à ses organes subsidiaires ». Le libellé de la décision fait plus qu'aborder les préoccupations des délégations en cause voulant que soit englobée la question de qui pourra participer à la CNUED, ce qui peut viser la participation des organisations non gouvernementales à la CNUED en vue d'établir des mesures restrictives.

Le Canada s'est engagé tôt à une participation vaste des organisations non gouvernementales à la CNUED, et ces efforts ont jusqu'ici porté fruit. Il faudra poursuivre la discussion en AGNU si la question est soulevée.

B. Organisation du quatrième PrepCom

L'adoption du document L.52 reflète le niveau de frustration suscité par la troisième séance du PrepCom qui a entraîné un pessimisme grandissant au sujet des réalisations possibles de la CNUED, à la lumière du rythme lent des travaux et du niveau souvent élevé de dissension lors de ce PrepCom. Les préoccupations tournent autour des programmes de travail du Groupe de travail III, concernant surtout l'édification de la Charte de la Terre, et du Comité plénier, c'est-à-dire les questions intersectorielles.

Ces vues sont évidemment partagées par le président et le Secrétariat, et l'organisation modifiée devrait contribuer à un progrès plus rapide lors de la prochaine séance.